

LIVRET D'ACCUEIL

Les Grandes Vignes Foyer d'Hébergement



Cofinancé par



FOYER D'HEBERGEMENT

Les Grandes Vignes

45 Chemin des DRAYES

38660 LUMBIN

Tél. 04 76 73 73 20

Courriel : fsig.foyerdelumbin@afiph.org

afiph
www.afiph.org

BIENVENUE AU FOYER DES GRANDES VIGNES

La Direction et l'équipe de professionnels vous souhaitent la bienvenue.
Ce livret d'accueil présente nos missions et les informations nécessaires à votre admission.

Le règlement de fonctionnement, annexé à ce livret, précise vos droits et vos devoirs au sein de notre établissement.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, désigner une personne de confiance dans votre entourage, qui pourra vous assister lors de votre admission, et tout au long de votre parcours.

Nous aurons à cœur de vous accompagner au quotidien selon vos besoins et votre projet de vie, et restons disponible pour toute information complémentaire.

Au plaisir de vous accueillir prochainement !

Sommaire

■ NOTRE AGREMENT ET NOTRE MISSION

- Notre agrément et notre activité
- Nos missions

■ INFORMATIONS PRATIQUES

- Adresse bureaux et foyer
- Nos modalités d'ouverture et de visites

■ VOTRE HABITAT ET VOTRE ACCOMPAGNEMENT

- L'accompagnement
- Votre habitat
- Votre participation à la vie du foyer
- Le lien avec les familles
- Votre participation financière

■ LE FOYER, LES PROFESSIONNELS

- Les équipes
- Les services

■ VIVRE SUR LE TERRITOIRE DU GRESIVAUDAN

- Votre cadre de vie
- Les partenariats et activités proposés par le foyer

NOTRE AGREMENT ET NOS MISSIONS

Notre agrément

Le **Foyer Les Grandes Vignes** est ouvert depuis 2008, il n'est pas médicalisé. Il accueille des adultes présentant une déficience intellectuelle ayant une activité professionnelle en ESAT ou accueillis en SAJ.

Notre établissement dispose de 32 places **en internat dont une place est dédiée pour l'accueil d'urgence, l'accueil temporaire et de stage.**

Le financement du foyer d'hébergement est assuré par le Conseil Départemental de l'Isère.

Nos Missions

Le foyer d'hébergement a pour missions d'assurer :

- ✚ Proposer un accompagnement individualisé et personnalisé.
- ✚ Mettre en œuvre les conditions de développement de l'autonomie et de l'épanouissement des personnes accueillies.
- ✚ Favoriser un partenariat multiple et développer des réseaux de proximité (sociaux, médicaux, sportifs...).
- ✚ Garantir la participation aux actions citoyennes.
- ✚ Favoriser une participation dynamique à la vie de la structure.
- ✚ Maintenir et réguler les liens avec les familles et les tuteurs en les accompagnant dans leur projet de vie et veiller à leur bien-être

INFORMATIONS PRATIQUES

► Adresse Bureaux (équipe administrative) :

FSIG Vizille
22 rue du Général DE Gaulle
38220 VIZILLE

Téléphone : 04 76 68 00 15
Courriel : fsig@afiph.org

fsig@afiph.org

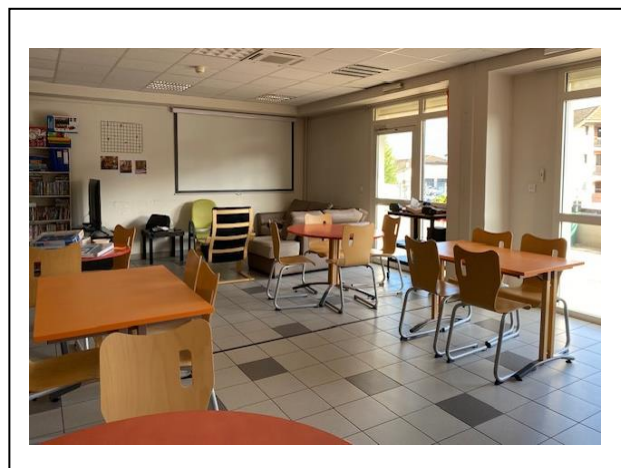
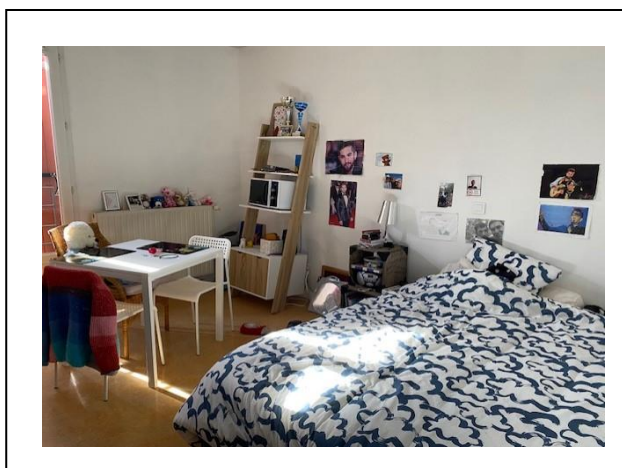
► Nos modalités d'ouverture et de visites (ESMS)

- Le Foyer Les Grandes Vignes est ouvert 365 jours par an
- Les visites sont autorisées, elles sont organisées en lien avec l'équipe éducative en fonction des besoins et possibilités de chacun.
- Pour des raisons de sécurité, il est important de se signaler dès l'arrivée dans l'établissement aux professionnels présents dans la structure

VOTRE HABITAT ET VOTRE ACCOMPAGNEMENT

VOTRE HABITAT

Les 32 studios du foyer sont répartis sur deux étages. Chacun a une salle de bain et un placard intégré. Certains sont équipés d'une kitchenette avec évier, plaques de cuisson et frigidaire pour permettre la confection de petits déjeuners, voire de repas en totale autonomie.



Chaque étage possède une partie commune qui se compose d'une grande salle de bain, d'une salle d'activité et d'un espace détente où les résidents peuvent prendre une boisson froide ou confectionner une boisson chaude qui sera dégustée à l'intérieur ou sur la terrasse adjacente.

Les parties communes du rez-de-chaussée se composent du bureau d'accueil, de l'infirmierie, d'une salle à manger spacieuse et très lumineuse et des locaux techniques tels que lingerie, cuisine... Une terrasse extérieure de 40m² équipée de tables de jardin permet à chaque résident de s'aérer en toute sécurité, voire de dîner les soirs d'été. Un ascenseur permet d'accéder aux étages ainsi qu'au garage conçu pour être le parking du foyer.

L'apport d'objets personnels peut venir compléter l'aménagement et créer ainsi les meilleures conditions possibles d'accueil.

→ Les prestations d'accompagnement

Une équipe vous accueille dans la construction, la mise en œuvre de votre projet. Il est proposé, en fonction de vos besoins et de vos choix :

- ✚ Une aide pour favoriser votre autonomie (vie quotidienne, communication, logement, sécurité...)
- ✚ Un accompagnement à votre parcours de soins (prévention, éducation, rdv médicaux...)
- ✚ Des activités éducatives, culturelles et sportives
- ✚ Une aide pour connaître vos droits et devoirs et vous accompagner à la citoyenneté

→ La vie au Foyer des Grandes Vignes

Dès votre levé, l'équipe éducative est présente pour vous aider dans les actes de la vie quotidienne. Un petit déjeuner est servi à partir de 7h15 dans la salle commune dans le respect de votre rythme et de vos habitudes de vie.

A partir de 8h15, chacun se prépare pour rejoindre son lieu de travail (ESAT) ou se rendre au SAJ accompagné ou en autonomie selon votre projet.

Dès 16 h, vous pourrez prendre une collation qui marquera le retour à la vie de foyer puis chacun occupera son temps en fonction de son quotidien, de ses RDV ou activités.

Le repas du soir est partagé avec les autres résidents, ou en studio à 19h vous pourrez ensuite aller dans votre studio ou regarder la TV, jouer à des jeux de société...

Parole de résident

« OH, elle est jolie ta robe, tu l'as trouvée où ?

Ben, dans mon placard ! »

L'équipe de nuit arrive à 22h, elle est composée de deux surveillants qui veillent à votre sécurité dans l'établissement en lien avec un cadre d'astreinte jusqu'à l'arrivée de l'équipe du matin.

→ Votre participation à la vie de l'établissement

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) est une instance permettant de vous associer au fonctionnement de l'établissement. D'autres modalités d'expression sont proposées :

- ✚ Les réunions « résidents » pour parler de la vie du groupe et/ou du foyer
- ✚ Les commissions citoyenneté de l'Afiph pour discuter des droits des résidents (commission organisée au niveau associatif)

→ **Le lien entre familles et professionnels**

Des rencontres sont organisées à l'initiative de la famille ou des professionnels de l'établissement. Ces rencontres sont essentielles pour la co-construction du projet personnalisé (PP).

D'autres modes de communication et d'information permettent un contact régulier :

- ✚ Courriers, mails, appels téléphoniques, échanges à l'arrivée et/ou au départ de la personne accompagnée /du jeune.

Votre participation financière

Les soins et les appareillages ne sont pas inclus dans le prix de journée et restent à votre charge financièrement.

Vous conservez à votre charge :

- Les frais de mutuelle (voir aide sociale, charge déductible dans certains cas)
- Les vêtements
- Les produits d'hygiène personnels spécifiques (hors produits courants)
- Les sorties et loisirs
- Les vacances
- Les transports personnels (retour en famille et vacances)
- L'argent personnel (une somme mensuelle fixe est demandée au représentant légal)
- Si vous participez à un séjour de vacances organisé par l'établissement, une participation pourra vous être demandée.

Une facture de contribution à vos frais d'hébergement vous sera adressée.

LE FOYER, LES PROFESSIONNELS

LES EQUIPES

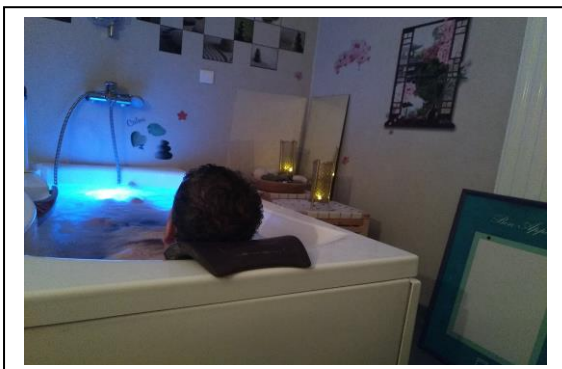


LES SERVICES

→ L'accueil collectif, les installations à disposition

Le foyer dispose de plusieurs espaces permettant la mise en œuvre d'activités (sportive, culturelle et artistique).

La terrasse extérieure vous permettra de profiter d'une vue sur les montagnes.



Pour trouver un moment de détente, vous pourrez avoir accès à une salle balnéo et/ ou une salle SNOEZELEN.

→ **La restauration :**

La restauration est collective et intègre l'adaptation des repas (texture, allergie, régime...). Elle se fait en liaison froide en remise de température.

Deux fois par semaine, les maitresses de maison confectionnent le repas pour l'ensemble des résidents.

Selon votre autonomie, vous avez la possibilité de confectionner votre repas dans votre studio.

→ **La blanchisserie :**

Selon votre choix l'entretien de votre linge peut être assuré ou non par le foyer.

Vos vêtements doivent impérativement être marqués à votre arrivée.

La gestion du linge plat est assurée par l'établissement par un prestataire extérieur.

Dans le cadre de votre projet et selon votre autonomie, des machines à laver sont mises à votre disposition pour la gestion de l'entretien de votre linge.

VIVRE SUR LE TERRITOIRE DU GRESIVAUDAN

Votre cadre de vie

Le Foyer Des grandes Vignes est situé à Lumbin dans le centre du village, tout proche des commerces et des services, son lieu géographique est un atout pour nos résidents qui peuvent ainsi participer à la vie d'un village à taille humaine.

Tourné vers l'extérieur, le foyer offre la possibilité de diverses activités en lien avec ce territoire. Vous pouvez découvrir le territoire sur le site :

<https://www.villeavivre.fr/intercommunalites/cc-le-gresivaudan>



Partenariats et activités proposés

→ Les partenariats d'accompagnement éducatif et médico-social

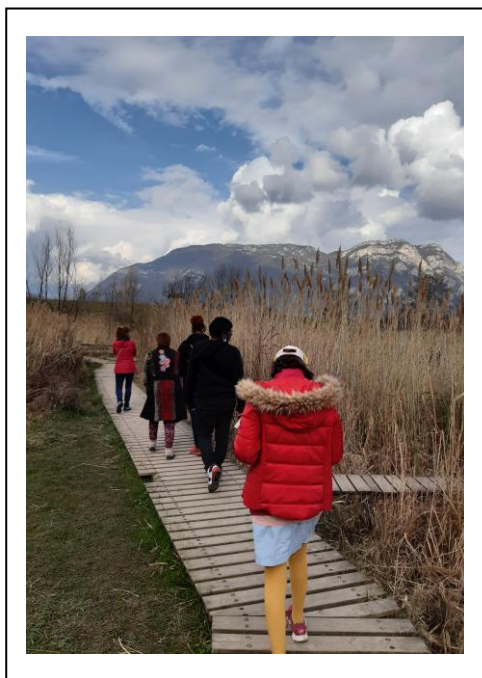
Le foyer les Grandes Vignes a tissé de nombreux liens avec des partenaires afin de constituer et de développer un réseau. Le partenariat est essentiellement développé auprès de :

- ✚ Des cabinets médicaux et paramédicaux de proximité : Médecins, infirmières, kiné, dentistes et spécialistes
- ✚ La pharmacie
- ✚ Les CMP
- ✚ Le planning familial

→ Les partenariats d'accompagnement à la vie sociale, aux loisirs, à la culture et au sport

Voici quelques-unes des activités qui peuvent vous être proposées :

- ✚ Accompagnement dans les commerces de proximité (magasins, cafés situés près du foyer...)
- ✚ Promenade dans la plaine du Grésivaudan et ses environs
- ✚ Sorties à l'occasion des manifestations de la ville (salon du chocolat, concert.)
- ✚ Sorties au marché et vide grenier
- ✚ Intervenant musical
- ✚ Intervenant sportif (multisport, piscine)
- ✚ Activités en partenariats avec la MJC de Lumbin (tennis de table)
- ✚ Intervenants artistique (Art floral, peinture)



Les activités peuvent varier selon le contexte et la disponibilité des intervenants.

Les activités de loisirs individuelles sont possibles en autonomie.

Le foyer des Grandes Vignes reste à l'écoute de vos idées de sorties et d'activités !

afiph

www.afiph.org

association familiale de l'Isère pour personnes handicapées

association loi 1901 déclarée n°4596 reconnue d'utilité publique (décret du 11 mars 1968)
3, avenue Marie Reynoard - CS 70003 - 38029 GRENOBLE CEDEX 2- Tél. 04 76 46 39 66 – Courriel :
accueil@afiph.org

www.afiph.org

